Des pénalités sous forme de travaux sur le réseau d'eau potable pour Véolia ?

Le conseil municipal de Chaingy s'est réuni, mardi, pour examiner les questions suivantes :

Extension de l'école maternelle. Il a décidé de lancer le marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'extension de l'école maternelle, ayant pour objectif de choisir un architecte.

Véolia. En questions diverses, Jean-Pierre Durand, le maire, a été amené à préciser que les pénalités décidées lors de la précédente réunion à l'encontre de Véolia pourraient, dans le cadre de négociations, prendre la forme de travaux sur le réseau d'eau potable.

Cambriolages. Il a également fait le point sur les mesures prises suite à des intrusions dans les bâtiments communaux et sur les cambriolages subis par les habitants pendant la période des fêtes. Une nouvelle réunion animée par la gendarmerie sur les mesures de prévention pourrait avoir lieu lieu à Saint-Ay, salle François-Villon, lundi 19 janvier, à 18 heures.